

Lieux de savoir, 2. Les mains de l'intellect, Albin Michel, 2011, p. 521-535

Gilles Dorival

## Les Hexaples d'Origène

Les « Sextuples » (*Hexapla*) d'Origène (vers 185-vers 250) étaient constitués de six colonnes parallèles : de la gauche vers la droite, et de haut en bas, se lisait le texte hébreu de la Bible, sa transcription en caractères grecs, la traduction d'Aquila (vers 130), la traduction de Symmaque (vers 160), la version des Septante (iii<sup>e</sup>-ii<sup>e</sup> siècle avant notre ère), la traduction de Théodotion (vers 30-50). Le livre des Psaumes présentait deux colonnes supplémentaires contenant, la première, la Quinta ou cinquième édition, trouvée à Nicopolis près d'Actium, la seconde, la Sexta, ou sixième édition, découverte dans une jarre près de Jéricho<sup>1</sup>. À ce titre, Origène doit sans doute être considéré comme le premier découvreur des manuscrits de la mer Morte.

Les lignes des colonnes ne comportaient que quelques lettres formant des mots complets : dans un des fragments sur le psaume 45 (46), 1-3, chaque ligne de la translittération contient entre quatre et dix lettres, qui correspondent à un ou deux mots, juxtaposés ou coordonnés ; le ou les mots peuvent être précédés par le connecteur « et », le déterminant, une préposition, voire une négation. Les lignes des traductions grecques comprennent de trois à dix-huit lettres, qui forment un ou deux mots, accompagnés ou non de mots grammaticaux<sup>2</sup>. Eusèbe de Césarée qui a vu les *Hexaples* au début du iv<sup>e</sup> siècle dit qu'Origène avait divisé les traductions « par membre » (*pros kôlon*). La comparaison avec les témoins manuscrits conservés montre qu'il ne pouvait entendre par là une phrase complète, mais seulement un court membre de phrase (*Histoire ecclésiastique*, VI, xvi, 4).

Les *Hexaples* forment ce que l'on appelle de nos jours une synopse. Mieux vaut cependant éviter d'employer ce mot qui, en grec, ne

désigne jamais une œuvre de ce type.

On ne sait pas grand-chose de la confection des *Hexaples*. Lorsqu'il commente les psaumes 1 à 25 à Alexandrie vers 222-225, Origène connaît et utilise Aquila, Symmaque et Théodotion. Les découvertes de la Quinta et de la Sexta semblent remonter aux années 245 et à la période césaréenne de sa vie (230-250).

Les *Hexaples* étaient conservés dans la bibliothèque d'Origène, à Césarée de Palestine. Ils ont disparu à une date qu'on ne connaît pas. Il ne subsiste d'eux que quatre fragments, dans des manuscrits conservés à Cambridge, Milan et Rome (Vatican)<sup>3</sup>. Tous ces témoins sont postérieurs à la fin du ix<sup>e</sup> siècle, sauf celui de Cambridge, qui provient de la Genizah du Caire et que l'on date d'avant 500. Des leçons en provenance des *Hexaples* se lisent dans les marges des manuscrits de la Bible grecque et dans certaines chaînes exégétiques. D'autres, écrites tantôt en grec tantôt en syriaque, figurent dans les marges des manuscrits de la Syro-hexaplaire, qui est la traduction syriaque de la cinquième colonne de la Septante par Paul de Tella au début du vii<sup>e</sup> siècle. La documentation la plus abondante provient des Pères de l'Église qui, dans leurs exégèses des Écritures, font appel aux versions. L'ensemble de ces témoignages n'est pas négligeable sur le plan quantitatif. Au début du xviii<sup>e</sup> siècle, la documentation patristique a été une première fois réunie par l'érudit bénédictin Montfaucon, qui a proposé une reconstitution des *Hexaples* en deux tomes. Un siècle et demi après, la même documentation a été complétée et élargie au domaine syriaque par un savant d'Oxford, Field, qui a publié en 1867-1875 une nouvelle reconstitution des *Hexaples* en deux volumes. On doit signaler que la reconstitution de Field n'adopte pas la disposition en colonnes de l'original, mais se contente de citer les témoignages anciens à la suite. Une refonte de Field est en cours, par les soins de l'Hexapla Institute : le but est de tenir compte de la documentation nouvelle, en grec, en syriaque et dans d'autres langues du premier millénaire chrétien.

Chaque colonne pose des problèmes difficiles. La première colonne a-t-elle existé ? Quelles étaient l'origine et la finalité de la colonne de translittération ? S'il est logique que le texte hébreu occupe la première colonne, la translittération la deuxième et les versions grecques les colonnes suivantes, comment expliquer la succession des traductions, d'abord Aquila, puis Symmaque, ensuite la Bible grecque des Septante, enfin Théodotion ? Cet ordre ne correspond ni à la chronologie relative des traductions (Septante - Théodotion - Aquila - Symmaque), ni à leur fidélité au texte source (Aquila - Théodotion - Symmaque, le statut de la Septante variant d'un livre à l'autre). La cinquième colonne de la Septante contenait-elle le texte courant de la Bible grecque ? Ou bien offrait-elle l'édition d'Origène, dans laquelle les obèles indiquaient les « plus » du grec par rapport à l'hébreu, et les

astérisques les « moins », comblés le plus souvent avec l'aide de la sixième colonne de Théodotion ? Cette dernière contenait-elle toujours la version de Théodotion ? La Quinta et la Sexta existaient-elles à d'autres livres que les Psaumes ? La Septima, la septième version, est-elle une réalité ou une fiction ? Que signifie exactement la terminologie ancienne, *Hexapla*, « *Sextuples* », *Tetrapla*, « *Quadruples* », *Tetrassia*, « *Quadruples* », *Tetraselidon*, « [Livre] à quatre colonnes », *Oktaselidon*, « [Livre] à huit colonnes » ?

Les recherches récentes ont permis d'avancer sur deux points. D'abord, malgré l'absence de tout texte hébreu dans les fragments des *Hexaples*, il est sûr que la première colonne a existé et que Jérôme l'a eue sous les yeux<sup>4</sup>. Elle était sans aucun doute conforme aux usages de la librairie hébraïque de l'époque d'Origène : seules les consonnes étaient notées, à l'exclusion des voyelles ; en revanche, la deuxième colonne de translittération était vocalisée, et ce qui subsiste d'elle constitue l'unique témoignage de la prononciation de l'hébreu au iii<sup>e</sup> siècle.

Ensuite, il est aujourd'hui établi que la cinquième colonne contenait l'édition origénienne de la Septante, avec les obèles et les astérisques, et non pas un texte courant, non recensé<sup>5</sup>.

Un dernier point, important pour la compréhension de la lecture en parallèle, reste en débat : la dépendance d'Origène à l'égard d'une synopse juive. La Septante n'occupe que la cinquième place alors qu'elle est la Bible des Églises aux yeux d'Origène. Cette place inattendue ne pourrait se comprendre que si Origène a réutilisé une synopse juive qui présentait le texte hébreu, la translittération, Aquila et Symmaque<sup>6</sup>. Cette synopse elle-même aurait pour origine une synopse comprenant les trois premières colonnes, sans Symmaque. Dans ces conditions, la mise en colonnes serait une innovation du judaïsme hellénophone. Il y a cependant de fortes objections contre cette hypothèse. D'abord, il n'existe aucune trace de ces deux synopses antérieures à Origène. Ensuite, la première est nécessairement postérieure à 130 et la seconde à 160. Or, il semble bien que, depuis la révolte des Juifs de la Diaspora en 115-117, le judaïsme d'Alexandrie ait très largement disparu. La confection de synopses apparaît comme hautement improbable. Enfin, l'ordre des traductions peut se comprendre : Aquila est mis immédiatement après l'hébreu et la translittération parce qu'il est le plus littéraliste des traducteurs ; Symmaque le suit, parce qu'on peut considérer que sa traduction met celle d'Aquila en grec acceptable ; la Septante vient alors parce qu'elle est la version de référence ; elle est suivie par Théodotion parce que Origène lui emprunte la majeure partie des « plus » qu'il introduit dans la cinquième colonne<sup>7</sup>.

## Lire en parallèle à l'époque romaine

Lire en parallèle : l'expression ne peut manquer d'évoquer les *Vies parallèles* (*Bioi parallēloī*) de Plutarque (vers 40-120). Le titre remonte à Plutarque lui-même (*Thésée*, 1, 2 ; *Cimon*, 2, 2 ; etc.). Mais la mise en parallèle qu'opèrent les *Vies* ne reçoit pas de traduction particulière dans la mise en page : les vingt-trois paires de vies parvenues jusqu'à nous racontent la vie d'un Grec puis celle d'un Latin et se terminent par une comparaison (*sugkrisis*) entre les deux. Le parallèle s'accommode donc d'une présentation successive. En règle générale, chacune des deux vies formant une paire peut se lire de manière indépendante, et le parallèle n'existe en fait que dans la comparaison finale.

Lire en parallèle n'implique pas nécessairement la disposition en colonnes. Par exemple, la disposition ancienne des commentaires reposait sans doute sur deux rouleaux de papyrus, dont le premier donnait le texte de référence (Homère, les Tragiques, etc.), et le second les commentaires ; un système de signes de renvoi conventionnels permettait au lecteur de passer d'un rouleau à l'autre. Plus tard, le texte commenté et les commentaires furent disposés sur le même support, mais sans recours au système des colonnes parallèles : le texte commenté était découpé en courtes unités de sens, et chaque unité était suivie du commentaire qui lui correspondait ; la lecture s'enchaînait donc.

Inversement, la disposition en colonnes n'entraîne pas obligatoirement la lecture en parallèle. Dans les rouleaux de papyrus, les textes sont copiés sur des colonnes d'écriture successives : les colonnes, *selides*, se lisent les unes après les autres. Avec l'invention du codex, au i<sup>er</sup> ou au ii<sup>e</sup> siècle de notre ère, apparaît la page : les grands manuscrits bibliques des iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles écrits en onciales disposent les livres de la Bible sur plusieurs colonnes d'écriture, qui se lisent l'une après l'autre, de gauche à droite et de haut en bas : deux colonnes dans le cas du codex *Alexandrinus*, trois dans le codex *Vaticanus*, quatre dans le codex *Sinaiticus*. Cette mise en page paraît correspondre à la volonté de mettre en valeur le texte de référence.

Y a-t-il, dans la pratique écrite de l'Antiquité, des dispositions en colonnes avec lecture en parallèle, comme chez Origène ? On vient de voir que l'existence de synopses juives antérieures à Origène était hautement improbable. Le fait que les *Hexaples* présentent un texte hébreu et ses diverses traductions grecques invite à rechercher des témoignages du côté des traductions anciennes. Selon Hérodote, *Histoires*, IV, 87, Darius « fit dresser sur le rivage [à Byzance] deux stèles de marbre blanc où figurait, en caractères assyriens sur l'une et grecs sur l'autre, la liste des peuples qui le suivaient ». La liste qui se lisait sur les deux stèles était identique. Peut-on assimiler les deux

stèles à deux colonnes se lisant en parallèle ? En fait, la stèle en cunéiforme était destinée aux lecteurs de cette écriture ; la stèle en grec, aux Grecs. Les lecteurs n'étaient nullement invités à comparer les deux stèles entre elles : ils ne lisaient pas en parallèle, même si un spécialiste de ces deux écritures pouvait le faire. D'autres stèles bilingues fonctionnant de manière analogue sont connues, par exemple en Égypte. Rapprocher ces stèles des *Hexaples* est donc d'une pertinence relative. Il en va de même pour les édits d'Asoka, au milieu du iii<sup>e</sup> siècle avant notre ère. L'édit trouvé en 1958 traduit un texte indien : la traduction grecque figure dans la partie supérieure de l'inscription, la traduction araméenne dans la partie inférieure<sup>8</sup>. Dans ce cas, il n'y a pas de colonnes parallèles et nulle incitation à comparer les deux textes. Gravée au début du ii<sup>e</sup> siècle, la pierre de Rosette présente un cas un peu plus complexe, puisqu'il y a trois niveaux d'écriture : l'édit ptolémaïque est écrit en haut, en hiéroglyphes ; au centre, en démotique ; en bas, en grec.

Un rapprochement plus convaincant peut être fait avec le genre des scholies : il semble bien que certaines scholies aient été disposées sur une colonne d'écriture parallèle à celle du texte qu'elles commentent. Ce qui limite la portée de ce rapprochement, c'est que cette mise en page est attestée dans le cas d'œuvres chrétiennes de l'époque d'Origène ou postérieures à lui. Dans les écrits païens antérieurs, les scholies sont plutôt écrites entre les lignes du texte de référence ou dans les marges entourant ce dernier. Il semble cependant que certains *papyri* aient présenté le texte de référence en colonnes séparées par de larges marges, lesquelles sont occupées par des scholies ; ainsi pour les *Péans* de Pindare, l' *Oxyrhyncus* 841 du ii<sup>e</sup> siècle de notre ère. Il est donc possible que les chrétiens aient emprunté cette mise en page à la librairie païenne<sup>9</sup>. Il faut cependant ajouter que, dans la forme des scholies, il y a seulement deux colonnes : l'une pour le texte, l'autre pour les scholies. On est loin des six ou huit colonnes des *Hexaples*.

C'est sans doute la forme littéraire des canons qui fournit l'éclairage le plus intéressant. Le terme « canon » désigne à l'origine la tige du roseau puis toute règle longue et droite. Dans la librairie chrétienne, il revêt plusieurs significations. Si celle de corpus de textes reconnus comme inspirés par une communauté de fidèles ne concerne pas notre sujet, il en est tout autrement des canons pascals et des canons évangéliques. Eusèbe rapporte ( *Histoire ecclésiastique*, VI, 22) qu'Hippolyte avait écrit un traité *Sur la Pâque*, où il proposait un « canon de seize ans » pour le calcul de la date de Pâque. Ce canon paraît avoir été un tableau organisé en colonnes.

Ce sens de tableau sous forme de colonnes parallèles se retrouve dans le cas des canons évangéliques. Toujours selon Eusèbe de Césarée (dans la *Lettre à Karpianos* qui sert de préface aux *Dix canons* ou *Canons*

évangéliques) , Ammonios d'Alexandrie, qui était sans doute un contemporain d'Origène, avait mis en parallèle de l'Évangile de Matthieu les péricopes « homophones » des autres Évangiles. Nous ne savons pas combien de colonnes présentait cet ouvrage. Il avait l'inconvénient d'aligner les trois Évangiles sur Matthieu et de détruire l'ordre de leurs péricopes respectives. D'où l'amélioration apportée par Eusèbe : les *Dix canons*. Eusèbe explique qu'il a donné un numéro aux péricopes de chaque Évangile ; sous chaque chiffre il fait figurer un « sous-signé » écrit au cinabre, consistant en un chiffre de 1 à 10, qui indique dans lequel des dix canons se trouve la péricope concernée. Le premier canon, constitué de quatre colonnes correspondant aux quatre Évangiles, contient les chiffres des péricopes communes. Les canons deuxième, troisième et quatrième ont trois colonnes (Matthieu, Marc, Luc ; Matthieu, Luc, Jean ; Matthieu, Marc, Jean) donnant les chiffres des passages communs. Les cinq canons suivants offrent deux colonnes contenant les chiffres des passages présents dans deux des quatre Évangiles (Matthieu, Luc ; Matthieu, Marc ; Matthieu, Jean ; Marc, Luc ; Luc, Jean). Le dixième canon donne les numéros des péricopes propres à chaque Évangile. La lecture des dix canons montre que Matthieu était divisé en 355 péricopes ; Marc en 235 ; Luc en 342 ; et Jean en 232. Ces exemples prouvent que les canons sont des listes, lesquelles sont, dans le cas des canons 1 à 9, des tableaux faits de quatre, trois ou deux colonnes qui se lisent en parallèle. Dans les *Canons évangéliques*, les colonnes sont remplies de chiffres que le lecteur peut confronter et dont il a la clef de compréhension.

Les *Canons chroniques et abrégé de l'histoire complète des Grecs et des Barbares* d'Eusèbe de Césarée sont un autre exemple de lecture en parallèle. Le titre est trompeur, car il laisse entendre que le lecteur trouvera d'abord des listes de dates, puis un abrégé de l'histoire universelle. Or la *Chronique* d'Eusèbe procède à l'inverse : elle commence par l'abrégé de l'histoire des peuples anciens et se termine par des listes de dates. Dans la première partie, le texte occupe toute la page. En revanche, les canons sont des tableaux chronologiques disposés en colonnes parallèles, ce que l'on appelle aujourd'hui des tableaux synchroniques. La colonne de gauche présente les années du monde ; elle est parfois dédoublée en olympiades et en années correspondantes d'Abraham. Les colonnes suivantes sont en nombre variable : cinq au début (Hébreux ; Assyriens ; Sicyoniens ; Argiens ; Égyptiens) ; puis six (les Athéniens sont ajoutés entre les Argiens et les Égyptiens) ; plus loin, sept (Hébreux ; Assyriens ; Corinthiens ; Laconiens ; Athéniens ; Latins ; Égyptiens) et même huit (les Hébreux sont divisés en Juda et Israël) ; le nombre de colonnes se réduit au fur et à mesure que l'on avance dans le temps : deux (Macédoniens ; Perses) ; puis, à partir de la conquête de Jérusalem en 70, une seule : le monde est alors unifié par les Romains.

La disposition en colonnes parallèles offrant des tableaux

chronologiques est-elle l'invention d'Eusèbe ? La question a été et reste discutée, mais il se pourrait bien que la contribution propre d'Eusèbe ait été l'invention du *curiosus ordodond* il est question dans la traduction de Jérôme : c'est lui qui aurait mis au point les tableaux synchroniques<sup>10</sup>. Pour d'autres savants, une telle disposition remonterait aux *Chronographies* de Sextius Julius Africanus, un contemporain et correspondant d'Origène. Est-il possible de remonter plus haut dans le temps ? Chez les auteurs païens, il est question de canons, qui sont des tables chronologiques ou astronomiques. Étaient-elles disposées en colonnes parallèles ? Le peu que nous savons des *Écrits chroniques* d'Ératosthène (iii<sup>e</sup> siècle) et de la *Syntaxe chronique* d'Apollodore (ii<sup>e</sup> siècle) ne va pas en ce sens. Toutefois, selon Plutarque, *Vie de Solon*, 27, 1, les *Canons chroniques* présentent des contradictions qui n'ont pas cessé d'être corrigées au fil du temps : cette précision démontre que Plutarque lisait les données chronologiques en parallèle ; cela n'implique pas qu'elles étaient disposées en parallèle, mais elles l'étaient au moins virtuellement. Il se peut qu'Eusèbe ait inventé les tableaux synchroniques, mais ceux-ci étaient en préparation dans la littérature des chroniques antérieures à lui : elles rassemblaient des matériaux chronologiques qui ne prennent sens que si on les compare entre eux ; or la meilleure manière de les comparer est de les mettre en parallèle, au moins implicitement.

En somme, la disposition en colonnes des *Hexaples* a au moins un parallèle chez un contemporain d'Origène, pour la présentation des évangiles canoniques. L'utilisation des colonnes multiples pour la présentation des chronologies est peut-être une innovation d'Eusèbe, deux générations après Origène. Mais cette mise en colonnes n'est pas sortie de rien, comme le montre le texte de Plutarque.

## Comment lisait-on les *Hexaples* ?

Nous savons comment Origène voulait qu'on lût son ouvrage, car il explique lui-même pourquoi il a composé les *Hexaples*. Il donne trois explications. Dans la *Lettre à Africanus*, 9, il invoque les nécessités de la discussion avec les Juifs : lorsque l'on discute avec eux, il est nécessaire d'argumenter non pas à partir des passages qui manquent dans la Bible hébraïque, mais au contraire en se fondant sur ceux qui s'y trouvent, même si la Septante ne les reprend pas ; toute autre méthode conduit la discussion dans l'impasse. Les deux autres explications figurent dans les *Commentaires sur Matthieu*, 15, 14. Tout d'abord, Origène souligne le mauvais état textuel des manuscrits de la Septante : la comparaison avec les autres versions permet de corriger le texte fautif. En cas de divergence entre les témoins de la Septante, la voie à suivre est de choisir la leçon qui « s'accorde avec les autres éditions », pour une raison qui est donnée dans les *Commentaires sur*

*Jean*, 6, 41 : les autres versions, de date récente, n'ont pas eu le temps d'être détériorées par les générations de copistes. En second lieu, se focalisant sur la cinquième colonne de la Septante, Origène indique qu'il veut établir un texte avec les signes critiques qui indiquent les « plus » et les « moins » par rapport à l'hébreu.

Au total, le but d'Origène est d'atteindre le meilleur texte possible de la Septante, qui est la Bible des Églises, et les versions sont indispensables dans cette perspective. Deux exemples permettent d'illustrer ce point. Dans les *Commentaires sur la Genèse*, III, sur Genèse, 1, 16-18, qu'Origène composa à Alexandrie avant 230, Aquila est utilisé pour confirmer le texte biblique : parlant des deux lumineux, la Septante dit d'abord qu'ils ont été créés « pour les commandements » du jour et de la nuit, puis que Dieu les a placés dans le ciel pour « commander au jour et à la nuit » ; elle emploie d'abord l'appellatif (*prosēgoria*), puis le verbe (*katēgorēma*) ; aux yeux d'Origène, qui s'inscrit dans la tradition grammaticale grecque, l'appellatif est la tête de file des dérivés, et l'ordre de la Septante est conforme à la manière technique de parler (*to teknonogoumenon*). Dans ce contexte de précédence du substantif par rapport au verbe, il est important qu'Aquila confirme la Septante. Or, ce traducteur qui « a pour ambition de traduire de la manière la plus appropriée » présente lui aussi l'appellatif *exousia* avant le verbe *exousiazein*.

Le second exemple est tiré de l'époque césaréenne de la vie d'Origène. Dans son *Homélie sur Jérémie*, 3, 4, il commente Jérémie, 15, 10. Ce verset est connu sous deux formes différentes : « les exemplaires les plus nombreux ont : “je n'ai pas été utile (*ôphēlēsa*) et personne ne m'a été utile (*ôphēlēse*)” ». Mais « quelques exemplaires [...] ont “je n'ai pas eu de dette (*ôpheilēsa*) et personne n'a eu de dette à mon égard (*ôpheilēse*)” ». Comment choisir entre les deux leçons ? Origène explique que la leçon la plus attestée est « une faute de copie » (*graphikon hamartēma*), tandis que la seconde figure dans des « exemplaires très exacts et conformes aux exemplaires hébreux ». C'est cette leçon, qu'il lit en réalité dans les versions hexaplaires, qu'Origène privilégie.

Hébreu translittéré	Hébreu	Aquila
לְמִנְגָּה	λαμανασση	τῷ νικοποιῷ·
לְבָנִי קְרָחָ	[λ]αβνηκορ	τῶν υἱῶν Κόρε
עַל עַלְמֹות	αλ· αλμωθ	ἐπὶ νεανιοτήτων
שִׁיר	σιρ	ἄσμα.
אֱלֹהִים לְנוּ	ελωειμ· λανου	[δ θεός ἡμῖν(?)]
מְחֻסָּה וְעַזָּ	μασε· ουοζ	ἐλπὶς καὶ κράτος,
עֹזָה	εζρ	βήθεια
בְּצִרוֹת	βσαρώθ	ἐν θλίψεσιν
נִמְצָא מָאָד	νεμσα μωδ	εὑρέθη σφόδρα.
עַל כָּן	αλ· χεν·	ἐπὶ τούτῳ
לֹא נִירָא	λω· νιρα	οὐ φιβηθησόμεθα
בְּהַמִּיר	βασμιρ	ἐν τῷ ἀνταλάσσεσθαι
אַרְץ	ααρς	γῆν,
הָרִים	αριμ	ὄρη·
בְּלֹבָבָ	βλεβ	ἐν καρδίᾳ
יְמִימָה	ιαμιμ	θαλασσῶν.

Symmaque	Septante	Théodotion
ἐπινίκιος·	εἰς τὸ τέλος·	τῷ νικοποιῷ
τῶν νιῶν Κόρε	ὑπὲρ τῶν νιῶν Κόρε	τοῖς υἱοῖς Κόρε
ὑπὲρ τῶν αἰωνίων	ὑπὲρ τῶν κρυφίων	ὑπὲρ τῶν κρυφίων
ψδῆ.	ψαλμός.	ψδῆ.
ό θεὸς ἡμῖν	ό θεὸς ἡμῶν	ό θεὸς ἡμῶν
πεποίθησις καὶ ισχύς,	καταφυγὴ καὶ δύναμις,	καταφυγὴ καὶ δύναμις,
βοηθεία	βοηθὸς	βοηθὸς
ἐν θλίψειν	ἐν θλίψει	ἐν θλίψειν
εὐρισκόμενος σφόδρα.	ταῖς εύρούσαις ἡμᾶς σφόδρα.	εὐρέθη σφόδρα.
διὰ τοῦτο	διὰ τοῦτο	διὰ τοῦτο
οὐ φοβηθησόμεθα	οὐ φοβηθησόμεθα	οὐ φοβηθησόμεθα
ἐν τῷ συγχεῖσθαι γῆν	ἐν τῷ ταράσσεσθαι τὴν γῆν	ἐν τῷ ταράσσεσθαι τὴν γῆν
καὶ κλίνεσθαι	καὶ μετατίθεσθαι	καὶ σαλεύεσθαι
ὅρη	ὅρη	ὅρη
ἐν καρδίᾳ	ἐν καρδίᾳ	ἐν καρδίᾳ
θαλασσῶν.	θαλασσῶν.	θαλασσῶν.



Figure 1. Reconstitution des *Hexaples* d'Origène Psaume XLV (XLVI), 1-3

En dehors d'Origène, comment les lecteurs anciens lisaient-ils les *Hexaples*? Nous sommes assez bien renseignés sur la lecture d'Eusèbe de Césarée, au début du IV<sup>e</sup> siècle. Dans ses *Commentaires sur les psaumes*, entre autres, il cite souvent Aquila, Symmaque, Théodotion et les autres versions. En règle générale, il a recours aux traducteurs lorsque leur interprétation du texte biblique lui paraît plus claire que celle de la Septante et qu'ils contribuent donc à améliorer sa compréhension de l'Écriture. Eusèbe explique que la Septante a été dans l'obligation de dissimuler ce qui ne pouvait être compris au moment de son élaboration : notamment la messianité et la divinité du Christ, ainsi que l'appel des nations. L'idée d'une dissimulation temporaire et pédagogique de la véritable signification des Écritures figure déjà chez Origène, mais cette idée n'a joué, semble-t-il, aucun rôle dans la confection des *Hexaples*. En revanche, elle est essentielle chez Eusèbe lecteur des *Hexaples*, pour qui, paradoxalement, les traducteurs juifs postérieurs à Jésus sont plus clairs sur la question du Christ que la Septante<sup>11</sup>. Par exemple, dans les *Extraits prophétiques*, il établit la liste des psaumes messianiques et il les commente à la file. Le titre du psaume 9 est « au sujet des choses cachées [du fils] ». Eusèbe cite alors la traduction de Symmaque : « au sujet de la mort du fils », qui s'accorde, dit-il, avec l'hébreu (ce qui est à peu près exact). Eusèbe commente ces données qu'il lisait en parallèle dans les *Hexaples* : « à

nous [les chrétiens], David apparaît clairement annoncer à l'avance la passion du Sauveur. Mais les Septante, qui avaient compris cela, y font allusion de manière très secrète (*aporêtotoner*) ». Pour finir, Eusèbe cite la traduction d'Aquila : par son titre « de la jeunesse du fils », le traducteur indique « un grand acte de bravoure survenu au moment de la passion du Sauveur ».

À la fin du iv<sup>e</sup> siècle, Jérôme a consulté les *Hexaples*. Il les utilise comme le faisait Eusèbe. Par exemple, dans ses *Petits commentaires sur les psaumes*, il commente le titre du psaume 9 « pour les choses cachées du fils ». Il confronte à cette traduction l'hébreu, « pour la mort du fils », Aquila, « la jeunesse du fils », Symmaque, « au sujet de la mort du fils ». Il en conclut que la Septante a voulu « cacher par un langage d'abscondité » (*per uerbum absconsonis celare*) la passion et la résurrection du Christ, « afin qu'elles ne pussent être clairement connues par les païens de ce temps ».

Nous connaissons d'autres citateurs des traductions de la Bible, mais il est probable qu'ils n'ont jamais consulté les *Hexaples*. Par exemple, il semble que, dans la première moitié du v<sup>e</sup> siècle, Théodore de Cyr ait seulement eu accès à l'édition séparée de la cinquième colonne contenant la Septante avec les signes critiques. Cette édition présentait sans doute dans ses marges des citations des traducteurs, écrites plutôt les unes à la suite des autres qu'en colonnes parallèles<sup>12</sup>. Une édition de ce type est parvenue jusqu'à nous : la Syro-hexaplaire de Paul de Tella qui, au début du vii<sup>e</sup> siècle, a traduit en syriaque la cinquième colonne des *Hexaples* ; en marge figurent des leçons hexaplaires tantôt en syriaque, tantôt en grec. Grâce à un tel instrument de travail, le lecteur qui connaît la signification des signes critiques peut à tout moment faire la distinction entre ce qui remonte à la Septante et ce qui remonte à l'hébreu par l'intermédiaire des autres traducteurs ; il peut aussi comparer par endroits la Septante et les autres versions. L'information est moins complète et moins précise que dans les *Hexaples*, mais elle n'est pas négligeable ; et, eu égard à la disparition presque totale de ces derniers, le lecteur contemporain doit souvent s'en contenter.

Ainsi la lecture en parallèle autorisait-elle une approche mieux informée d'une donnée de référence. S'agissant des scholies, elle permettait d'éclairer des mots ou des passages difficiles des auteurs classiques ou de la Bible. Dans le cas de l'Ancien Testament, elle rendait possible l'établissement du meilleur texte de la Bible grecque, la confrontation entre eux des divers textes bibliques, la discussion entre Juifs et chrétiens, enfin l'élucidation du sens profond de la Bible. Dans le cas du Nouveau Testament, elle favorisait la comparaison entre les données évangéliques. S'agissant des tableaux synchroniques, elle permettait de situer les uns par rapport aux autres les événements survenus dans chaque grande civilisation. Philologie,

herméneutique, histoire : la lecture en parallèle a introduit ce que l'on peut appeler de la « scientificité » en ces domaines.

## Notes

- [1.](#) Dorival, 1999.
- [2.](#) Swete, 1902.
- [3.](#) Harl *et al.*, 1988.
- [4.](#) Jay, 1985.
- [5.](#) Munnich, 1995.
- [6.](#) Nautin, 1977.
- [7.](#) Dorival, 2000.
- [8.](#) Benveniste, 1964.
- [9.](#) Dorival, 1986.
- [10.](#) Mosshammer, 1979.
- [11.](#) Barthélemy, 1971.
- [12.](#) Guinot, 1995.

## Bibliographie

### Sources

- Eusèbe de Césarée, *Canons chroniques*, traduction latine de Jérôme, R. Helm (éd.), *Eusebius Werke*, VII, GCS 47, Berlin, 1924 ; traduction arménienne, J. Karst (éd.), *Eusebius Werke*, V, GCS 20, Leipzig, 1911.
- Eusèbe de Césarée, *Extraits prophétiques*, éd. T. Gaisford, Oxford, 1842.
- Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, R. Schwartz (éd.), *Eusebius Werke*, II, 1-3, GCS 9, 1-3, Leipzig, 1903-1909.
- Eusèbe de Césarée, *Dix canons ou Canons évangéliques*, Patrologie grecque, 22, 1276-1292.
- Hippolyte de Rome, *Canon pascal*, Patrologie grecque, 10, 875-884.
- Hippolyte de Rome, *Démonstration des temps de Pâque*, Patrologie grecque, 10, 869.
- Jérôme de Stridon, *Petits commentaires sur les psaumes*, éd. G. Morin, 1895.
- Origène d'Alexandrie, *Commentaires sur la Genèse*, t. III, sur Gen. 1, 16-18, in M. Harl (éd.), *Philocalie* 1-20, Paris, Sources chrétiennes, 302, 1983, p. 406-413.
- Origène d'Alexandrie, *Commentaires sur Jean*, E. Preuschen (éd.), *Origenes Werke*, IV, GCS 10, Leipzig, 1903.
- Origène d'Alexandrie, *Commentaires sur Matthieu*, E. Klostermann, E. Benz (éd.), *Origenes Werke*, X, GCS 40, Berlin, 1935-1937.
- Origène d'Alexandrie, *Commentaires sur les psaumes*, Patrologie grecque, 12, 1085-1320, 1409-1686.

- Origène d'Alexandrie, *Hexaples*, in B. de Montfaucon (éd.), *Hexaplorum Origenis quae supersunt*, 2 tomes, Paris, 1713 ; F. Field (éd.), *Origenis Hexaplorum quae supersunt Fragmenta*, 2 tomes, Oxford, 1867-1875 (reproduction anastatique : Hildesheim, 1964) ; en préparation par The Hexapla Institute, <http://www.hexapla.org>.
- Origène d'Alexandrie, *Homélies sur Jérémie*, in E. Klostermann (éd.), *Origenes Werke*, III, GCS 6, Leipzig, 1901.
- Origène d'Alexandrie, *Lettre à Africanus*, éd. N. de Lange, *Sources chrétiennes*, 302, 1983, p. 522-573.
- Paul de Tella, *Syro-hexaplaire*, in A. M. Ceriani (éd.), *Codex syro-hexaplaris Ambrosianus photographice editus*, Milan, 1874 ; A. Vööbus, *The Pentateuch in the Version of the Syro-Hexapla. A Facsimile-Edition of a Midyat Ms Discovered in 1964*, CSCO 369, Louvain, 1975 ; Id., *The Book of Isaiah in the Version of the Syro-Hexapla. A Facsimile-Edition of Ms St Mark 1 in Jerusalem with an Introduction*, CSCO 449, Louvain, 1983.

#### Autres références

- Barthélemy, 1971 : Dominique Barthélemy, « Eusèbe, la Septante et “les autres” », dans *La Bible et les Pères*, Paris, p. 51-65 (= Dominique Barthélemy, *Études d'histoire du texte de l'Ancien Testament*, Göttingen, 1978, p. 179-193).
- Benveniste, 1964 : Émile Benveniste, « Édits d'Asoka en traduction grecque », *Journal asiatique*, 252, p. 137-157.
- Dorival, 1986 : Gilles Dorival, *Les Chaînes exégétiques grecques sur les psaumes*, t. 1, Louvain, p. 81-85.
- Dorival, 1999 : G. Dorival, « Origène, témoin des textes de l'Ancien Testament », in Jean-Marie Auwers et André Wénin (éd.), *Lectures et relectures de la Bible. Festschrift P.-M. Bogaert*, Louvain, p. 351-366.
- Dorival, 2000 : G. Dorival, « Esapla », in Adele Monaci Castagno (éd.), *Origene, Dizionario*, p. 38-141.
- Guinot, 1995 : Jean-Noël Guinot, « La fortune des *Hexaples* d'Origène aux iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles en milieu antiochen », in Gilles Dorival, Alain Le Boulluec, *Origeniana sexta*, Louvain, p. 215-225.
- Harl *et al.*, 1988 : Marguerite Harl, Gilles Dorival, Olivier Munnich, *La Bible grecque des Septante. Du judaïsme hellénistique au christianisme ancien*, Paris, p. 162-165.
- Jay, 1985 : Pierre Jay, *L'Exégèse de saint Jérôme d'après son Commentaire sur Isaïe*, Paris, 1985, p. 411-417.
- Mosshammer, 1979 : Alden A. Mosshammer, *The Chronicle of Eusebius and Greek Chronographic Tradition*, Londres, p. 36-37, 62-63.
- Munnich, 1995 : Olivier Munnich, « Les *Hexaples* d'Origène à la lumière de la tradition manuscrite de la Bible grecque », in Gilles Dorival, Alain Le Boulluec, *Origeniana sexta*, Louvain, p. 167-185.
- Nautin, 1977 : Pierre Nautin, *Origène. Sa vie et son œuvre*, Paris, p. 303-361.
- Swete, 1902 : Henry B. Swete, *An Introduction to the Old Testament in Greek*, Cambridge, p. 59-86.

## Nos partenaires

Le projet *Savoirs* est soutenu par plusieurs institutions qui lui apportent des financements, des expertises techniques et des compétences professionnelles dans les domaines de l'édition, du développement informatique, de la bibliothéconomie et des sciences de la documentation. Ces partenaires contribuent à la réflexion stratégique sur l'évolution du projet et à sa construction. Merci à eux !



haStec

Laboratoire d'Excellence  
Histoire et anthropologie  
des savoirs, des techniques  
et des croyances



PDN

Pôle Document Numérique  
Maison de la Recherche en Sciences Humaines  
CNRS - UNIVERSITÉ DE CAEN

métopes

méthodes et outils  
pour l'édition structurée

EPFL

bnu  
strasbourg

enssib

école nationale supérieure  
des sciences de l'information  
et des bibliothèques



ANHIMA



- CONCEPTION :  
[ÉQUIPE SAVOIRS](#),  
PÔLE NUMÉRIQUE  
RECHERCHE ET  
PLATEFORME  
GÉOMATIQUE  
(EHESS).
- DÉVELOPPEMENT :  
DAMIEN  
RISTERUCCI,  
[IMAGILE](#),  
[MY SCIENCE WORK](#).  
DESIGN : [WAHID MENDIL](#).